RECYCLEZ VOS MÉDICAMENTS ET PROTÉGEZ L'ENVIRONNEMENT

Document imprimé en France

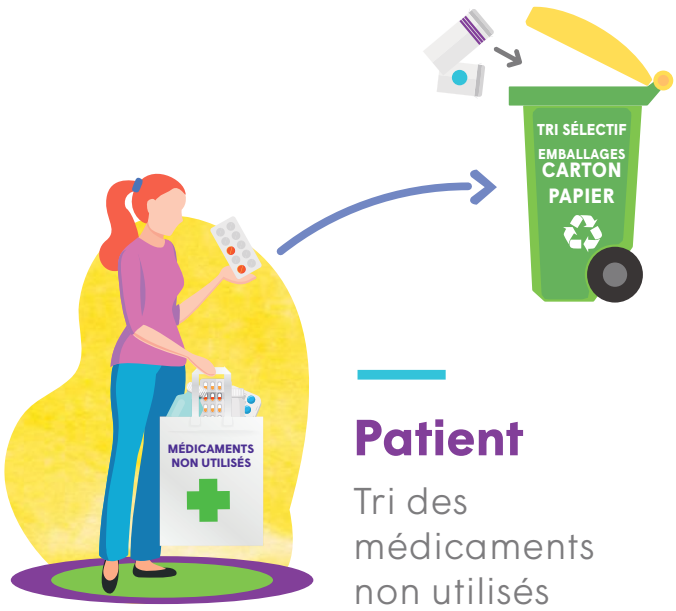

Après votre traitement, les médicaments non utilisés sont à rapporter à votre pharmacie. Grâce à l'association Cyclamed agréée par les pouvoirs publics, vos médicaments non utilisés (MNU) à usage humain, périmés ou non, même entamés, seront traités de façon sécurisée pour **préserver l'environnement et limiter les impacts sur la santé publique**.

Patient

Tri des médicaments non utilisés

1

Pharmacien

Mise en contenant sécurisé

2

Grossiste-répartiteur

Dépôt dans un conteneur sécurisé

3

Transporteur

Acheminement vers un centre de valorisation énergétique

4

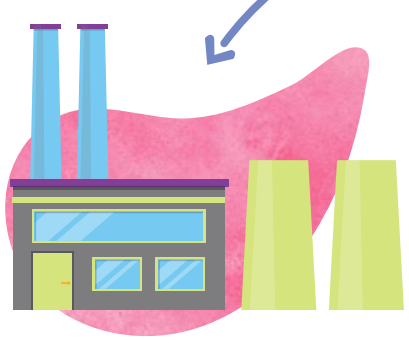

Centre de valorisation énergétique

Incinération des médicaments, conforme aux normes environnementales

5

L'énergie dégagée sous forme de vapeur et d'électricité, permet de chauffer et d'éclairer des logements. L'équivalent de **7000 logements éclairés et chauffés pendant une année.**

le réflexe CYCLAMED

MUTUALITÉ FRANÇAISE
MEMBRE DE LA

Groupe VYV, Union Mutualiste de Groupe soumise aux dispositions du Code de la mutualité, immatriculée au répertoire Sirene sous le numéro Siren 532 661 832, numéro LEI 969500E0I6R1LLI4UF62. Siège social : Tour Montparnasse 33, avenue du Maine - BP 25 - 75755 Paris Cedex 15. Conception graphique : Agence interne de communication Groupe VYV - ©iStock/GettyImages. 10/19.

Chorum · Harmonie fonction publique · Harmonie mutuelle · MGEFI · mgen · MMG · MNT · SMACL Assurances
GROUPE VYV
Entrepreneur du mieux-vivre